

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Nouvelles des Sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos jardins

Le mois de février, qui fut si rigoureux, a retardé le départ de la végétation. Ne nous en plaignons pas: les gelées printanières seront moins à craindre. Nos jardins changent de parure et nous font chaque jour apprécier le charme de la nature.

En avril on continue à semer en pleine terre: carottes, poireaux, radis, laitues; pour ces derniers légumes on fera des semis successifs pendant tout l'été. Les navets deviennent très vite ligneux à cette saison, c'est pourquoi on les sème à l'ombre et en petite quantité. On sème les scorsonères, variété géante annuelle, en lignes espacées de 35 cm., dans un terrain ayant été labouré profondément. La graine doit être bien plombée. On pratique de même pour la bette à tondre, laquelle fournira un légume vert très apprécié pendant l'été. A cette saison, on remplace avantageusement les épinards par la tétragone. Cette dernière se sème au début d'avril en pots, sur lesquels on place une feuille de verre, à moins que l'on ne dispose d'une couche, dans laquelle on les enterre.

On procède à un deuxième semis de pois avec des variétés à grains ridés, soit: Sénateur, Gradus, Téléphone. Dans un endroit ombragé, on sème les petits légumes dont l'emploi est fréquent dans un ménage, soit: chicorée amère, persil, cerfeuil. Le cerfeuil monte rapidement à graines lorsqu'il est semé à cette saison. En culture normale, les haricots ne se mettent pas en terre avant le 15 mai; cependant, vers fin avril, on peut

hasarder un premier semis, que l'on abritera en cas de gelée. Pour ceux qui disposent de suffisamment de terrain on sème en pleine terre toute la série des choux, soit: blancs, frisés, rouges, Bruxelles, choux-navets, choux-raves et choux-fleurs.

On plante les laitues pommées et romaines élevées sur couche; de même les choux-fleurs hâtifs. On procède également à la plantation d'une nouvelle aspergière ou d'une artichautière. Pour les asperges, on choisit de bonnes greffes d'une année, et les artichauts se multiplient par oïilleton que l'on enlève en avril sur les vieux pieds. Nous vous conseillons de réserver une bonne planche pour des pommes de terre hâtives, que l'on récolte en juillet, époque où elles sont assez rares. Pour les variétés hâtives, il faut avoir soin de conserver les premiers germes et les planter dans de la terre bien sèche.

En avril on sème les gazon; on plante les myosotis, pensées, pâquerettes, etc., si l'on n'a pas eu le temps de faire ce travail en automne. On peut semer la plupart des plantes annuelles, telles que pois de senteur, cosmos, immortelles, giroflées, œillet de Chine, résédas, capucines, etc. On continue à planter les glaieuls, et à partir du 20, on met en place les dahlias. C'est aussi le moment de sortir les phénix, lauriers, orangiers, etc. Il sera préférable de choisir une journée où la température sera douce.

J. D.

Nouvelles des Sociétés.

Union Suisse pour l'Amélioration du Logement.

Comité Central.

Le Comité central de l'USAL s'est réuni le 16 février.

Il a discuté la question de l'institution d'une Caisse d'épargne centrale par les Sociétés coopératives d'Habitation, et a décidé d'adresser, à ce sujet, un questionnaire aux sections.

Plusieurs demandes de prêts sur le Fonds de roulement ont été examinées. Trois d'entre elles émanant de Coopératives d'Habitation de Suisse allemande (Zurich, Lucerne, Langenthal). La Section romande avait présenté une requête de la Société coopérative d'Habitation de Genève, à laquelle l'USAL a déjà alloué un prêt de fr. 10.000.— pour son projet de la Cité Vieusseux. Vu l'importance de cette entreprise et l'intérêt qu'elle présente, le Comité central a décidé de porter le montant du prêt à fr. 20.000.— au total.

Une proposition de la Société coopérative d'Habitation de Lausanne concernant la révision d'un article des statuts (cotisations) n'a pu faire l'objet d'une décision du Comité. Cette question sera renvoyée à une prochaine assemblée générale.

Un nouveau contrat a été passé avec les Editions « Neuland », à Zurich pour la publication de l'organe en langue allemande de l'USAL: Das Wohnen.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société pour l'Amélioration du Logement, Genève.

Le président M. le Dr Zoppino, donne lecture de son rapport pour l'exercice de 1930. Le rapport du

trésorier, M. Ch. Boveyron, et des vérificateurs des comptes, MM. Du Bois et Lapp, sont lus et adoptés.

L'Assemblée donne décharge au Comité pour sa gestion. Il est procédé à la nomination des membres du Comité, qui sont réélus, sauf deux démissionnaires. M. Minner, rédacteur de l'Habitation, est adjoint à cette liste. MM. Dubois et Lapp sont réélus comme vérificateurs.

Après la partie administrative, M. A. Hoechel, architecte, fait une conférence avec projections sur les enseignements de l'Exposition de la Woba, qui a eu lieu à Bâle.

Le Secrétaire.

Rapport présidentiel.

Mesdames et Messieurs,

Notre Société a compté durant cet exercice 230 membres, dont 16 à vie.

Notre Comité s'est occupé de nombreuses questions touchant à l'hygiène de l'habitation et à l'amélioration du logement. Il est à remarquer que la fièvre dont semblent possédés les constructeurs depuis quelques années a un effet favorable sur les conditions générales de l'habitation. Dans les appartements des maisons même modestes, on recherche plus de lumière, plus d'air, plus de netteté que par le passé. Les cuisines, bien qu'elles soient de plus en plus petites, — jusqu'à ne mériter parfois que le nom de laboratoires, — sont rationnellement comprises, d'un nettoyage facile, d'une orientation logique. Les installations sanitaires sont ce qu'elles doivent être. La chambre de bains n'est plus

considérée comme un luxe. Bref, il y a, dans le sens de l'hygiène et des commodités, un progrès indéniable que nous sommes heureux de constater.

La population, elle, prend goût à ces nouveautés; elle devient plus difficile dans ses exigences, et cet état d'esprit que d'aucuns trouveront peut-être gênant, mais dont il faut bien tenir compte, est un élément d'importance pour l'avenir du logement à Genève. Aussi bien, Mesdames et Messieurs, pourrait-on s'inquiéter maintenant non plus tellement du logis lui-même que de son entretien, et c'est là, me semble-t-il, que notre Société devra, dans ces prochaines années, déployer une activité nouvelle: enseigner au locataire à se servir, au mieux de ses intérêts matériels et psychiques, de son logement amélioré, le conseiller sur la question de chauffage, d'aération, de nettoyages; développer chez lui le goût de l'ordre et l'horreur de ces négligences accumulées qui finissent par transformer un logis coquet en capharnaüm et le capharnaüm en taudis. Par des tracts, par des conférences, des causeries répandues par T.S.F., on pourrait faire œuvre extrêmement utile.

Ne croyez pas que les paroles que vous venez d'entendre soient l'expression d'un optimisme ingénue et d'une admiration sans réserve pour les constructions d'aujourd'hui. Nous savons tous les défauts des matériaux modernes qui permettent aux sons de se propager indiscrètement d'un étage à l'autre, et même, grâce à la complicité des tuyauteries plus nombreuses, des sous-sols aux combles. Ces questions sont à l'étude dans des laboratoires spéciaux. Notre Comité s'est mis en rapport avec leurs directeurs et espère que des résultats intéressants pourront vous être communiqués dans un avenir pas trop éloigné.

Je signale en passant la remarquable conférence de M. Knappen sur ses très intéressants procédés d'assèchement et d'aération.

Votre Comité a décidé d'accorder son patronage à une institution nouvelle, la « Fondation des Logements pour personnes âgées ou isolées », créée sous les auspices de la Fondation genevoise pour la Vieillesse, du Bureau central de Bienfaisance, de la Société coopérative d'Habitation et de notre Société. Le but de cette Fondation, tel qu'il est défini par l'art. 3 des statuts,

est de mettre des logements économiques et hygiéniques à la disposition des personnes âgées ou isolées, à revenus modestes. Ces logements, dont on a commencé la construction, s'élèveront à l'angle de la route de Lyon et du chemin Vieusseux et comprendront 160 logements de une pièce et demie, qui, grâce à la subvention de l'Etat, ne coûteront que 375 fr. à leurs locataires. Il est inutile d'insister, je pense, sur l'opportunité de ce projet et sur la généreuse inspiration de ses fondateurs.

Dans sa dernière séance, notre Comité a décidé d'accorder une subvention de 300 francs qui lui était demandée par le Groupe de l'Architecture nouvelle de Genève, pour organiser une Exposition de nombreux documents intéressant le logement moderne et réunis par un groupe de Francfort. Cette Exposition aura lieu dans une salle de l'Ecole Industrielle et sera ouverte au public pendant trois semaines. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit pleine d'enseignements utiles sur les sujets que nous avons à cœur d'approfondir.

Tous vous rappelz sans doute que nous avions suggéré aux conseils municipaux des Communes suburbaines, d'allouer une certaine somme pour dégrevrer partiellement les anciens locataires des taudis qu'on doit démolir. Notre appel n'a eu de succès qu'à propos de la Commune de Plainpalais, qui a inscrit à son budget une somme à cet effet.

Je voudrais, en terminant, Mesdames et Messieurs, vous inciter à plus d'activité en faveur de notre Société. Ce n'est pas de nouveaux membres, ni même d'argent, dont nous avons le plus grand besoin, il nous manque surtout des idées, des suggestions, des projets, qui nous permettent sous une forme ou sous une autre, de faire de la propagande pour le but que nous poursuivons, qui nous permettent enfin d'être directement utiles.

J'adresse tous mes remerciements à mes collègues du Comité pour leur collaboration efficace, et tout particulièrement à notre dévoué caissier, M. Charles Boeyron, et à notre précieux secrétaire, M. Francis Reverdin, dont chacun connaît le dévouement et la rare compétence.

Dr ZOPPINO.

GENÈVE — IMPRIMERIE PAUL RICHTER

ADRESSES RECOMMANDÉES

Assurance.

Assurance mutuelle vaudois, Benjamin-Constant,
2, Lausanne.

Charpente et menuiserie.

Jean Soulié, 8, rue Butini, Genève,
L. Degaudenzi, rue de Veyrier, 12, Genève.

Chaudage.

Calorie S. A. rue de l'Est, 5-7, Genève.
Calorie S. A. rue du Crest, Lausanne.
Neuhaus, Montétan, Lausanne.

Électricité.

Dupraz S. A. Tour Maitresse, 3, Genève,
L. Gauderay, Escaliers du Grand-Pont, 4, Lausanne.

Ferblanterie.

Richard, frères, Valentin, 58, Lausanne.

Ingénieur.

Perrin et Tuscher, rue de Chantepoulet, 4, Genève.

Installations sanitaires.

G. Constantin, rue Caroline, 12, Genève.
Perret, Daniel, Av. de Béthusy, 6 8, Lausanne.
W. Depierraz, rue du Bourg, 27, Lausanne.

Linoleum.

S. A. Linoleum, Giubiasco, Bureau central de vente Bâle

Matériaux de construction.

S. Marendaz, Queue d'Arve, Genève.

Menuiserie.

C. Cuendet, Bois-Gentil, Lausanne.

Papiers peints.

A. Dumont, Boul. Helvétique, 19, Genève.
Maison Esquivillon, Boul. Georges-Favon, 9, Genève.
Edouard Vautravers, rue de la Monnaie, 3, Genève.
Genoud & Cie, r. de l'Ecole Supérieure Etraz, Lausanne.
A. Meystre, St-Pierre, 14, Lausanne.

Peinture.

M. Corte, chemin Vinet, 31, Lausanne.

Engrais pour jardins

H. Barbosa, rue du Pont-Neuf, 8, Genève.

Serrurerie.

Ed. Hess, rue de Carouge, 10, Genève.
F. Rügli, avenue des Oiseaux, 7, Lausanne.

Toitures.

M. Clerc, Boul. Helvétique, Genève.
F. Grasset, Servette, 17, Genève.

Travaux du Bâtiment.

A. Berteletti, avenue Blanc, 12, Genève.
H. Pedroli, La Tour-de-Peilz.
Coop. des ouvriers du bâtiment, Mauborget, 3, Lausanne.
Hoirie P. Ebanista, avenue de Cour, Lausanne.
D. Cortellini, avenue de France, 5, Lausanne.

Vitrerie.

L. Meid, rue du Port, 4, Genève.
L. Marioni, rue d'Ale, 28, Lausanne.